

# *MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE*

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture paysanne  
et la défense du cadre de vie rural

9 quai du Pont Neuf, 37 000 Tours  
Tel : 02 47 94 43 60

*Délégation de Maisons Paysannes de France*





*Chers Adhérents ,*

*Dans notre précédent bulletin, nous vous avons communiqué la composition du nouveau Conseil d'Administration de notre association sans préciser les fonctions des membres du bureau. Veuillez nous en excuser et trouver ci- dessous :*

***La Composition du bureau 2003 de M.P.T.***

**Présidente :** *Michèle Balivet- Benoit, La Soupiquerie, 37 290, Bossay-sur-Claise,  
02 47 94 43 60      [mbenoit@wanadoo.fr](mailto:mbenoit@wanadoo.fr)*

**Vice-Président :** *Patrice Ponsard, 6 Allée des fours à chaux, 37 540, St-Cyr-sur-Loire  
02 47 24 02 88  
Correspondant de M.P.T. pour le Pays Loire Nature*

**Secrétaire :** *Alain Massot, Le Ruan, 37 800, Noyant-de-Touraine  
02 47 65 89 02      [massot.leruan@wanadoo.fr](mailto:massot.leruan@wanadoo.fr)  
Correspondant de M.P.T. pour le Chinonais*

**Secrétaire adjoint :** *Guy Benoit, La Soupiquerie, 37 290, Bossay-sur-Claise  
Correspondant de M.P.T. pour la Touraine du Sud*

**Trésorier :** *Christophe Chartin, La Perrière, 37 190, Villaines les Rochers  
02 47 45 45 07  
Correspondant de M.P.T. pour le Chinonais*

**Trésorière adjointe :** *Paule Garnaud, La Simonière, 37 380, Nouzilly  
Correspondante de M.P.T. pour le pays Loire Touraine*

Jean-Pierre Devers (Le Carroi Jodel, 37 240, Le Louroux) est correspondant de M.P.T. pour la Touraine du Sud

## Le mot de la Présidente

Chers adhérents,

La nouvelle équipe en place tient à vous faire partager sa satisfaction pour l'intérêt que les nouveaux objectifs de notre association suscitent dans les sphères publiques et privées. A ce propos, je voudrais mener avec vous une réflexion sur les raisons de ce succès, ce qui nous donnerait sans doute des pistes pour le développer.

Certes, l'engagement et l'activité des responsables ont des conséquences sur la vie de l'association; Mais au-delà de leur enthousiasme, ils s'appuient sur une réalité bien plus importante en termes d'efficacité et sans laquelle ils ne peuvent rien.

Cette réalité, c'est le nombre d'adhérents.

Dire que plus une association (ou tout autre groupe constitué) compte de membres, plus elle est à même de faire entendre sa voix est une évidence. Cependant, il faut être bien conscient que ce facteur est pris en compte au moment des décisions qui nous concernent. C'est pourquoi, notre souci, notre intérêt, VOTRE intérêt, est d'être toujours plus nombreux !

Nous savons gagner de nouveaux adhérents. Cette année encore, de nombreuses personnes nous ont rejoints. Mais nous ne parviendrons à augmenter sensiblement le nombre des adhérents que si nous parvenons à mieux fidéliser les sortants. En effet, en étudiant les chiffres on constate que s'ils sont apparemment stables ou presque depuis plus de quinze ans, c'est que les nouveaux équilibrent tout juste les sortants.

Qui sont les sortants ?

Nous pensons que certaines personnes qui ont fini de restaurer leur maison ne voient plus de raison d'adhérer à Maisons Paysannes. Je voudrais dire à ceux-là que nous sommes heureux et fiers d'avoir eu leur confiance. Grâce à notre aide, ils ont pu améliorer un bien très précieux pour chacun d'entre nous, c'est-à-dire « le cadre de vie individuel ». Mais j'aimerais aussi leur rappeler que lorsqu'ils partent en voiture pour rendre visite à leurs cousins ou amis de Bourgogne, de



Corrèze ou de Provence, la traversée de nos Pays de France si différents, si caractéristiques par leurs paysages et leurs architectures paysannes typiques, leur procure des émotions et une fierté qui relèvent alors du « cadre de vie collectif ».

Autrement dit, lorsque ma propre maison est restaurée, j'ai encore et toujours besoin de M.P.F. pour que les lieux où je passe et que je léguerais à mes descendants conservent ce charme que nous apprécions tant et que l'étranger nous envie. Que serait une France où du Nord au sud il n'y aurait plus qu'un même type de maison : celui des lotissements poussant sans relâche à la sortie des villes et villages ?

À M.P.T., pourtant, nous ne sommes pas passéistes ! Loin de nous, la culture d'une nostalgie des temps anciens « qui ne reviendrons jamais plus. » Nous vivons avec notre modernité dont nous acceptons les nécessités et les progrès. Cependant, modernité n'est pas synonyme de laideur. Il faut travailler à une intégration harmonieuse du « contemporain » dans ce qui nous vient du passé ; Cela peut être une insertion plaisante des bâtiments agricoles dans les paysages ; cela peut être une réflexion sur la disposition des maisons dans les nouveaux lotissements (pourquoi toujours cet alignement monotone des lignes de faits ?) et sur leur habillage végétal qui change tout ! Cela peut être une extension ou un aménagement d'une maison vieille de plusieurs siècles avec des éléments architecturaux modernes (cf. le n° 147 de la revue M.P.F.).

Cela est possible. Il faut être nombreux à le vouloir avec détermination ! Pour espérer avoir une influence sur « le cadre de vie collectif », nous avons encore besoin de vous, même lorsque vous avez fini d'aménager votre « cadre de vie individuel ».

En conclusion, votre appui, votre adhésion, votre ré-adhésion sont utiles à tous dans le temps et dans la durée. Chaque adhérent peut être un militant dans son cercle de relations proches. Faites adhérer ! Faites ré-adhérer ! Votre fidélité est l'encouragement le plus stimulant pour notre équipe et le plus efficace pour sa réussite qui est aussi la vôtre. Nos efforts communs visent la conservation du charme de ces Pays de Touraine que nous apprécions tant.

Michèle Balivet-Benoît



## LE PRIEURE DE CHENUSSON

Saint-Laurent en Gâtines

Un **prieuré** est l'église ou la maison d'un prieur, supérieur d'une communauté religieuse, ici de l'ordre de Saint-Benoit. En 1144 s'élevait un prieuré appartenant à l'abbaye de Saint-Julien de Tours.

Une ordonnance du bailli de Chenusson en 1549 prescrivant d'abattre du bois dans la futaie, nous apprend qu'on entreprenait alors des réparations au prieuré. Or, le bâtiment prioral qui est parvenu jusqu'à nous est incontestablement de cette époque...

Il s'agit d'un **simple corps de logis** d'un seul niveau, avec accès à une pièce qu'éclairait une grande fenêtre à meneau, murée mais aujourd'hui restaurée. On ne voyait plus que des pilastres à chapiteaux Renaissance, avec une moulure en S à la clef.

La **cheminée** monumentale possède encore cet élément décoratif sur les consoles ; des jambages en forme de colonnes demi-engagées supportent une hotte droite avec corniche au plafond. Elle est décorée d'une large fresque attribuée à la même époque, aux teintes pâlies mais aux motifs encore discernables, formant un grand tableau divisé en trois registres inégaux... Des restes de peintures décorent également l'embrasure de la baie méridionale ».

A la Révolution, on met en adjudication « le lieu appelé le prieuré de Chenusson, situé bourg et paroisse du lieu consistant en plusieurs bâtiments logéables pour le maître et son fermier, grange, écuries, étables, cour, jardin, terres labourables, près, bois, taillis et bruyères, pâcages, un étang... ». C'est en 1820 que lors d'une succession, deux frères partagent la maison en deux, d'où les deux portes d'entrée. Le linteau de celle de gauche, aujourd'hui murée, porte la date de 1822.

Et André Montoux, dans son ouvrage *Vieux Logis de Touraine* de conclure : « Ainsi depuis plus d'un siècle et demi, ce vénérable édifice est coupé en deux moitiés. On voudrait néanmoins espérer que l'arrêté du 12 mars 1935 qui a inscrit les deux fenêtres de la façade et la cheminée du XVI<sup>e</sup> à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques contribuera à en assurer la sauvegarde dans l'avenir. Mais il est bien tard ! ».

Il n'est jamais trop tard, puisqu'en décembre 1996, le prieuré qui appartenait toujours à deux propriétaires est racheté par les époux Côme, « suite à notre coup de cœur pour la cheminée, les peintures murales et les colombages (du mur intérieur séparant les deux « propriétés » ». Avant d'engager des travaux, une réflexion est menée avec l'aide de Mr Butkovic, architecte des Bâtiments de France et Mr Du Chazaud, conservateur départemental du service de l'Inventaire et du Patrimoine.



**LE PRIEURE  
DE CHENUSSON  
EN COURS DE  
RESTAURATION**

*La grande fenêtre à  
meneau qui était murée  
est aujourd'hui  
bien restaurée*



## LA CHEMINEE DU PRIEURÉ

*On remarque le chapiteau d'une colonne supportant la hotte droite et la belle fresque du XVI<sup>e</sup> siècle. L'actuel propriétaire a réalisé lui-même les badigeons à la chaux (pigment : ocre havane)*



## Descriptif des travaux exécutés au Prieuré de Chenusson

**1996 :** Abattage et sciage des chênes de la propriété pour faire des poutres et du parquet.

**1997 :** Enlèvement du plafond rabaissé (côté ouest) et nettoyage des abords (cabanes à porc, etc.).

**1998 :** Reconstruction du manteau détruit de la cheminée (côté ouest) ; réfection des meneaux en pierre de taille des deux fenêtres (côté sud); reconstruction des deux cheminées (l'une était complètement détruite).

**1999 :** Réouverture des fenêtres et des portes existantes comme à l'origine. A cette occasion, découverte d'une fourchette à deux fourchons (1643), réfection de plusieurs linteaux; construction de deux lucarnes, remise au niveau d'origine du sol dans les pièces historiques, chaînage des murs, réfections des charpentes et couvertures par les Etablissements Desmarais, pose des menuiseries extérieures par les Etablissements Hibert-Champigny (meilleur artisan 1997), enlèvement du plafond (entre poutres), soulèvement des poutres affaissées, remise de la grosse poutre à son niveau d'origine avec corbeaux de pierre, réfection du plafond au chanvre et à la chaux aérienne, remplacement du ciment des encadrements et des portes et fenêtres par de la pierre de taille, réfection de la porte d'entrée à l'identique de celle existant côté nord-est, pose d'enduit, côté ouest et nord, réfection du sol du rez-de-chaussée.

**2001 :** Passage des canalisations : assainissements et électricité avec mise aux normes, aménagement de l'étage (isolation, cloison, huisseries, etc.).

**2002 :** Pose d'enduit intérieur à la chaux naturelle pure, réfection du colombage, restauration du four à pain, réalisation du chauffage au sol du rez-de-chaussée.

**2003 :** badigeons de chaux et pose de carreaux de terre cuite récupérés à l'étage.

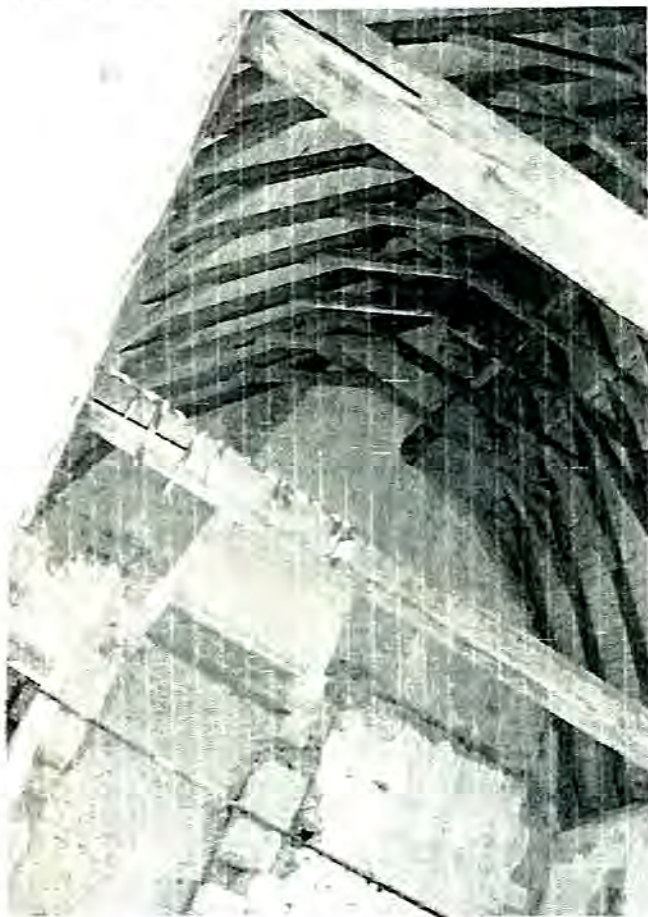


## LES BATIMENTS DU FIEF DE REZAY

(Voir photo couverture)

Les bâtiments principaux actuels (logis est, logis nord et chapelle) du fief de Rezay datent du XVI<sup>e</sup> siècle. Parmi les propriétaires successifs, on compte plusieurs conseillers au parlement et la mère de la Duchesse de La Vallière.

En 1642 le doyen de l'église de Tours fait construire un très beau portail d'accès (photo de l'ouvrage de Montoux, vue sur les modifications de la fin XIX<sup>e</sup>). Avant la Révolution, Rezay est transformé en ferme (ce qui l'a peut-être sauvé de la démolition) : le logis Est sert de grange et la chapelle d'abri pour les animaux. Mais depuis la seconde guerre mondiale, la propriété subit un certain nombre de dégradations dont la démolition du portail.



*La charpente de la grange entièrement refaite*

*« Séduits par l'allure générale, heureusement conservée, et par son environnement préservé, nous avons acquis cette propriété en 1993 et poursuivons depuis, en famille, sa restauration », nous déclare l'heureux propriétaire.*

L'architecte en chef des Monuments Historiques a bien voulu guider notre visite du lieu et commenter les aménagements déjà réalisés et ceux prévus. Il confirme que la transformation en grange de l'habitat a permis une bonne conservation.

Toute restauration pose de nombreux problèmes, certes différents pour chaque cas. Cependant une même question revient toujours : Doit-on restaurer à « l'identique originel » ; doit-on rechercher une vue « archéologique » du bâtiment, ou proposer autre chose.

C'est bien le dilemme de toute restauration réussie, dont nous avons déjà parlé (cf. bulletin n°40, Juin 2002 ) lorsque nous évoquions la restauration de fresques.

À Rezay, le parti-pris est de garder le style Renaissance et de gommer si possible ce qui est du XIX<sup>e</sup> (transformation de la porte de la grange en élément moderne). On notera des gouttières en cuivre, plus chères, mais bien plus solides dans le temps.

L'architecte nous expose le plan et la vue en perspective de ce qui doit remplacer la large porte de grange. C'est résolument moderne dans son inspiration, c'est lumineux, et doit s'intégrer harmonieusement avec l'ensemble. Nous sommes là au cœur du choix que MPF a évoqué dans notre bulletin national, où la page de couverture montrait un bâti moderne accolé harmonieusement à une bâtisse traditionnelle.

À l'occasion de cette présentation, il est rappelé les fonctions bien spécifiques de l'architecte en chef des Monuments Historiques qui possède un statut libéral et n'est pas fonctionnaire ; il n'en existe qu'une cinquantaine en France qui, en plus de leur responsabilité de contrôle des travaux dans les monuments classés, remplissent une mission de conseil auprès des institutions. En outre, il existe dans chaque département un ou plusieurs architectes des Bâtiments de France fonctionnaires ; dans le 37, Mr Dolfuss, assisté de Mr Butkovic, assure ce service, notamment pour les permis de construire.



## STAGE DE CHAUX (12 avril 2003)

*Remontée de mur et enduit, organisé à Vou dans la propriété d'un agriculteur par le G.D.A.R. de Ligueil et Maisons Paysannes de Touraine.*

Plus de vingt stagiaires ont participé à cette journée, pour moitié adhérents de M.P.T., pour moitié agriculteurs.

La matinée a été consacrée à une formation théorique sur la chaux et son utilisation. Les participants, très intéressés ont posé de nombreuses questions.

A Ligueil, les stagiaires agriculteurs sont dans une très grande majorité des propriétaires de bâtiments anciens, soucieux de restaurer leurs bâtiments en évitant les erreurs. Or, elles ont été nombreuses dans ce domaine depuis des dizaines d'années. Fort heureusement, aujourd'hui, les connaissances se sont peu à peu diffusées, et même si elles ne sont pas approfondies, beaucoup de futurs restaurateurs de vieilles maisons ont entendu dire qu'il y a des incompatibilités notoires. D'abord, entre certains matériaux (la plus criante est : pas de ciment sur les moellons ou les pierres de tuffeau) ; ensuite, entre des formes architecturales (la plus criante : on n'élargit pas les fenêtres). Mais ce ne sont là que des exemples et bien d'autres aberrations sont à éviter ! Maisons Paysannes de Touraine a édité et diffuse un document : le « quatre-pages conseil » qui met en garde contre les principales erreurs.

Après un sympathique déjeuner, où les stagiaires ont pu partager un verre et leurs expériences d'apprentis restaurateurs, l'après midi a été consacré aux travaux pratiques sous la direction de J.-P. Devers, un animateur de M.P.T. A été remis en état un angle de mur porteur d'une grange avec des pierres de taille et des moellons. Des enduits ont été réalisés.

Michèle Balivet-Benoit, Présidente de « Maisons Paysannes de Touraine », présente sur le stage : « Je suis très satisfaite d'être ici aujourd'hui, car ce stage réunit des agriculteurs, souvent propriétaires de très beaux bâtiments anciens et des « ruraux » non agriculteurs, mais qui ont fait le choix de vivre à la campagne. Bravo au G.D.A.R. de Ligueil qui a bien compris que le monde agricole nous intéresse, certains de nos adhérents en font partie ; nous devons aller vers eux, pour travailler avec eux sur les bâtiments anciens à conserver, mais aussi pour les aider à mieux intégrer les bâtiments modernes à nos paysages. La Chambre d'Agriculture avec la Direction régionale de l'Environnement et le Conseil Général a édité une très intéressante plaquette intitulée : « Bâtiments agricoles et paysages de Touraine ». Il est impossible de remonter le temps et nous devons bien accepter la présence de grands hangars dans les paysages. Cependant, les auteurs de cette étude font bien comprendre et voir que l'implantation, la couleur et la végétation changent beaucoup l'aspect de ces bâtiments modernes et contribuent à une intégration harmonieuse dans le paysage. Nos paysages de Touraine valent bien la peine que l'on se donne un peu de temps de réflexion pour eux, vous ne croyez pas ? C'est ce que nous pourrions aborder à l'occasion d'un autre stage ».

*L'animateur de  
Maisons Paysannes  
de Touraine  
pendant le stage*





## *JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS*

*15 JUIN 2003*

### **Compte-rendu de la Table Ronde**

**Organisée par la CAPEB et Maisons Paysannes de Touraine**

#### **Participants**

- Michel Mouy, Architecte, Formateur au centre de formation de MAISONS Paysannes de France.
- Serge Van den Broucke, Rédacteur en chef de la revue ATRIUM (revue technique des professionnels du bâtiment ancien).
- Julie Just, Architecte, Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.
- Jean Mercier, Responsable du département « Patrimoine » à la CAPEB.
- Brigitte Thouveny, Déléguée de la fondation du Patrimoine pour l'Indre et Loire.
- Michèle Balivet-Benoit, Présidente de Maisons Paysannes de Touraine (Secrétaire de Séance).

A cette table ronde ont assisté et participé (interventions, questions) une cinquantaine de personnes parmi lesquelles des artisans, des adhérents de M.P.T., des particuliers concernés ou intéressés par les problèmes de restauration.

-----

Pour entamer la discussion, Serge Van den Broucke rappelle que l'intérêt historique pour le Patrimoine correspond en Europe à une période paix relative : entre pays et entre couches sociales. Les esprits sont plus libres pour s'intéresser au passé ; on assiste à une pléthore de publications dans le domaine historique, et d'une manière générale à tout ce qui fait appel à la mémoire.

Les intervenants constatent une forte demande d'information sur la restauration du bâti ancien. Le marché de l'ancien est en pleine expansion. Les propriétaires publics ou privés de bâtiments anciens ne savent pas toujours où s'adresser ; ils sont plus exigeants que les autres propriétaires. De manière générale, ils recherchent auprès des artisans des compétences particulières appropriées à l'intervention sur le bâti ancien. Cependant, certains d'entre eux qui possèdent une maison rurale familiale achètent des produits tout prêts car plus faciles d'emploi (Brigitte Thouveny).

Une discussion s'engage sur les coûts de restauration ; certains pensent qu'une restauration bien menée n'est pas forcément plus chère qu'une autre. C'est en particulier la position de M.P.T. dont la Présidente ne



préconise pas pour l'ancien des projets « de la cave au grenier » qui tiennent plus de la rénovation que de la restauration. Des interventions modestes mais régulières pour l'entretien évitent d'avoir à envisager, plus tard, de grands frais (Julie Just ). Bien évidemment, l'architecte qui globalise le programme et le budget (Michel Mouy), et le rédacteur de la revue Atrium, ne peuvent être de cet avis, puisque leurs interventions de grande ampleur, réalisées en une fois, engagent des devis de restauration conséquents. Mais une fois la maison restaurée, on est tranquille pour plusieurs décennies. Jean Mercier fait remarquer que même si certaines techniques traditionnelles sont un peu plus coûteuses (par exemple l'utilisation de la terre en construction), les bénéfices que l'on retire dans le temps grâce à cette masse thermique sont incalculables.

La nécessité, non discutée d'avoir recours à des « bons professionnels », pose le problème des qualifications et des formations. En ce qui concerne la qualification, l'architecte n'est pas maître du jeu (Michel Mouy), c'est le client qui choisit ses entreprises (quelquefois, il est vrai, sur les conseils de l'architecte). Brigitte Thouveny rappelle que l'on peut obtenir une autorisation de défiscalisation des honoraires d'architecte. Un des gros problèmes est l'absence de certification de compétence des entreprises. Même les normes « qualibat » ne peuvent à coup sûr constituer une garantie du résultat. Une personne du public suggère de faire appel à un arbitrage de la chambre des métiers en cas de litige. Il faudrait que les propriétaires exigent des devis plus détaillés (Julie Just). On pourrait aussi faire un état des résultats statistiques obtenus par les entreprises par rapport à la garantie décennale, en comptant les « bonus » (pas d'accident) et les « malus » (accidents ou incidents). (Jean Mercier)

En ce qui concerne les formations, il est étonnant que les programmes des centres de formation initiale aux métiers du bâtiment ne font aucune place à une étude voire même une sensibilisation du bâti ancien. Maisons Paysannes de Touraine réfléchit à un projet d'intervention « clés en main » pour des exposés avec diapos, conçus comme activités para-scolaires, à proposer aux responsables pédagogiques des centres de formation. Jean Mercier pense qu'il serait nécessaire d'ajouter une année d'étude à ceux qui veulent se spécialiser dans la restauration du bâti ancien.

En conclusion, les intervenants font le constat que le public n'est pas assez informé. Des actions ou des manifestations comme la journée du Patrimoine sont très utiles car elle permet au public de rencontrer les artisans et les associations qui travaillent à la sauvegarde du bâti ancien.

Dans l'optique d'un meilleur rendement de notre travail de bénévoles, tout ce qui peut contribuer à faire connaître nos actions par un plus large public qui de son côté en a besoin, est de nature à démultiplier notre efficacité. Nous remercions le maire de Langeais, Monsieur Motard, pour l'aide apportée à cette manifestation, et pour sa représentation à l'inauguration de cette journée. Nous regrettons l'absence de journaliste de l'audiovisuel (France bleue, FR3 et M6 ) dont la venue avait été annoncée par courrier une semaine avant.

Michèle Balivet-Benoi

### **TRES URGENT**

#### **PROTECTION DU PETIT PATRIMOINE DE PAYS**

**Vous êtes propriétaire (vous, un ami, un voisin...), ou vous avez repéré une loge de vigne visible de la route qui nécessite une restauration.**

MPT peut initier auprès des organismes officiels un dossier d'obtention de subventions importantes.

Contactez nous très vite pour nous signaler ces loges qui méritent un sauvetage, avec le nom du propriétaire motivé, au 02 47 94 43 60.



## LES BRIQUETTERIES DE LA RÉGION DE LANGEAIS

*D'après « Les briquetteries de Langeais et Cinq-Mars », une publication des Amoureux du Vieux Langeais, 1992, que nous vous recommandons chaleureusement (à commander à l'Association de Langeais).*

### L'argile de La Rouchouze

L'argile extraite et utilisée au hameau de La Rouchouze, à quelques kilomètres de Langeais, est un dépôt géologique du « Sénonien (ère secondaire, il y a 100 millions d'années environ). C'est un silicate d'alumine hydraté qui provient de la décomposition de roches, comme le granite de Bretagne, le gneiss du Centre... Transportée par l'eau et le vent, l'argile s'est sédimentée dans la mer et les lacs. Si l'argile de la Rouchouze est réfractaire (elle résiste à des températures d'environ 1580°), c'est qu'elle possède une haute teneur en alumine (15 à 20%). C'est de la kaolinite presque pure ; elle ne contient que 5% de minéraux comme le quartz, le mica, des minéraux lourds... On trouve mélangé à l'argile des silex et de nombreux fossiles : oursins, coquillages et surtout des éponges pétrifiées, silicifiées. *« Les gens sont toujours intrigués par les "figues", les "oignons" ou autres formes bizarres "en silex" qui parsèment champs et vignes après les labours, ou qu'ils trouvent dans les carrières ».*

### Au temps des tuiliers

Si l'on a retrouvé dans la région des vestiges d'utilisation de l'argile dès l'époque gallo-romaine, ce n'est qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que les registres paroissiaux ont permis de préciser l'action de ceux qui faisaient commerce de produits issus de l'utilisation de l'argile, à savoir les « marchands tuiliers », expression qui désignera jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle les petits fabricants de carreaux, briques et tuiles. La tuile traditionnelle est plate et présente peu de différence avec un carreau, ce qui explique peut-être cette appellation. A Langeais, Noël Potier (un nom prédestiné !), né en 1610, est un de ces « marchands ». Son activité et celle de ses concurrents répondaient à un besoin, celui d'écouler la production locale réalisée soit par des paysans qui amélioraient ainsi leurs revenus – les landes et les bois de La Rouchouze sont en effet peu propices à l'agriculture –, soit par de gros propriétaires qui trouvaient ainsi à utiliser les fagots appelés « bourrées ».

### L'artisan-tuilier du XVIII<sup>e</sup> siècle

A cette époque, on recense une dizaine de « marchands tuiliers » installés à La Rouchouze et à la Cartelaizière. La production a pris de l'ampleur et est constituée d'un tiers de grands carreaux d'un pied, d'un tiers de carreaux de huit pouces et le reste moitié carreaux, moitié tuiles. On fabrique également des faïteaux, des jarres et de la poterie grossière. L'exploitation d'un tuilier comprend une maison d'habitation, écurie et grange, à proximité le four et enfin l'atelier où se préparent les pièces à cuire : le « ballet » (car balayé en dessous par le vent), qui deviendra « balet », puis « balai » au XIX<sup>e</sup>.

### Du « balai » à la fabrique

Le début de la révolution industrielle, aux alentours de 1830, voit cohabiter des fabriques ou usines à vastes locaux, matériels modernes et gros capitaux, entreprises pouvant embaucher des centaines d'ouvriers, des artisans travaillant en famille et des entreprises mixtes où l'artisan-tuilier emploie du personnel aux moments opportuns. En 1834, le maire de Langeais attribue la qualification de « fabricant » à 7 entreprises et compte grosso modo 300 ouvriers dans sa commune, ce qui n'est pas exagéré si l'on sait que la profession de « tuilier » était attribuée à l'époque à chaque membre de la famille : père, mère, enfant de plus de 12 ans. La fabrication de briques réfractaires qui fera la fortune de la région a commencé mais reste modeste. *« Il est difficile de déceler le moment où on sut apprécier la capacité de résistance au feu de l'argile blanche de la Rouchouze. Dès 1830, les boulangers préférèrent les carreaux blancs pour la construction de leurs fours car la pâte n'accroche pas et "ils donnent bon goût au pain". »* Ce sont probablement les usines verrières qui font appel à la qualité réfractaire des briques de Langeais. A la fin du XIX<sup>e</sup>, la plus grande partie de la population industrielle habitait La Rouchouze.

Aujourd'hui, il ne reste que l'atelier des frères Caballero, dont la production volontairement limitée, est réalisée avec le soin tout particulier de l'artisan amoureux de son métier : carreaux découpés à la main, motifs peints, décors originaux, etc.



## TRUCS ET ASTUCES DE NOS ADHERENTS

Nous proposons cette nouvelle rubrique ouverte à tous les bricoleurs connaissant des procédés de restauration ingénieux ou facilitant le travail. Partagez les avec nous. Adressez nous vos suggestions.

### Comment fixer une menuiserie sans patte de scellement ?

#### C'est un jeu d'enfant avec les vis SPAX RA

1 Choisir le diamètre, le plus souvent 7,5 mm.

2 Choisir la longueur (120, 150, 180 mm) en fonction de l'épaisseur de la menuiserie et les quelques centimètres nécessaires pour s'accrocher dans le support :

##### A support plein (pierre, béton)

- percer un avant-trou légèrement inférieur à la vis (si la vis est de 7,5, percer avec du 6 dans la menuiserie et dans le support)
- présenter la menuiserie, visser avec la SPAX RA, vis qui ne serre pas la menuiserie, mais qui la tient.

##### B support creux (brique, parpaing)

Faire un avant-trou et placer une cheville correspondante. La suite de l'opération est identique.

Avantages : rapidité, efficacité, discrétion.

N.B. On ne trouve pas ce type de vis dans les grands magasins de bricolage. Voir chez Pinault à côté de Carrefour.

### Comment réaliser facilement des joints de carrelage d'une terre cuite ?

1 Préparer à sec le mélange chaux et sablon (à la bétonnière)

2 Etaler à **sec** la préparation avec un balai (qui ne rentre pas dans les joints) et en laissant un léger surplus de la préparation.

3 Mouiller doucement par petits quartiers de 2 m<sup>2</sup> environ

4 Nettoyer avec une **éponge végétale** sans forcer le quartier venant d'être mouillé (l'éponge végétale est recommandée, même si difficile à trouver en magasin, vu la grande différence de résultat avec les éponges synthétiques ou soi-disant « naturelles »).

5 Répéter l'opération autant de fois que nécessaire.

Pas de panique ! Vous pouvez très bien réaliser votre chantier sur plusieurs jours.

Mais attention à vos genoux ! Il faut veiller à ce qu'ils ne soient pas dans l'eau, car le lendemain, vous allez avoir très mal ! Eau + chaux + pantalon + frottement = plaie !!

J'en ai fait l'expérience. Bon courage !

François Côme



## SORTIE D'AUTOMNE 2003 *le 14/09/03*

Dans le Sud du département, avec les « Amis des Moulins de Touraine ».

Au Printemps 2002, Maisons Paysannes de Touraine vous avait proposé une visite de la rive droite de la Creuse l'après-midi, après la visite de la rive gauche organisée par la délégation de la Vienne, le matin. Les visites en Vienne, très intéressantes, fort bien documentées, avaient largement débordé l'emploi du temps prévu, ce que personne n'a regretté, tant l'intérêt a été soutenu.

Cependant, chose promise, chose due ! Notre visite d'automne se fera donc sur la rive droite de la Creuse (demeures en cours de restauration et moulins)

La sortie se fait **obligatoirement en car** que vous pouvez rejoindre :

- soit à **Tours**, place du Commandant Tulasnes ( ancienne place Thiers) à **8h 15**
- soit à **Loches**, place de la Gare, à **9h**
- soit à **Chambon**, place de l'église, à **9H30**

**1/Prix de la sortie** : Personne seule : adhérente : **15 €** ; non-adhérente : **20 €**

Couple :            adhérent : **28 €** ; non-adhérent : **37 €**

**2/Restaurant** : **13 €** par personne (tout compris)

---

### STAGE DE BADIGEON A LA CHAUX

#### *Techniques et applications*

Lieu : La Perrière, 37 190 , Villaines les Rochers ( fléchage et 02 47 45 45 07):

Date :Samedi 27 Septembre, à partir de 10 heures. Apporter son Pique- nique.

Prix : 16 €uros (documentation comprise)

---

### STAGE DE LIMOUSINERIE

#### Remontée d'un mur et enduits

#### *Techniques et application*

Lieu : THILOUZE ( parking du stade, puis fléchage)

Prix : 20 €uros (avec doc.comprise)

Date : Dimanche 12 octobre 2003, à partir de 10 heures. (Apporter son pique-nique)



- **Bulletin d'inscription à la sortie d'Automne DU 14/09/03**

- Adressez vos chèques et inscriptions à Ch. Chartin,

- La Perrière, 37190, Villaines-les-Rochers

Nom, Prénom : .....

Adresse : ..... Tél : .....

Je prendrai le car à :   Tours           Loches           Chambon (entourez la mention utile)

Nombre de personnes : ..... adhérents.....non adhérents

Ci-joint un chèque de.....à l'ordre de Maisons Paysannes de Touraine ( sortie)

Ci-joint un chèque de .....à l'ordre de . POIDEVIN M. (Restaurant)

A découper-----

**Bulletin d'inscription au stage de Badigeon du 28 /09/03**

Nom, Prénom : .....

Adresse : ..... Tél : .....

Ci-joint un chèque de.....

A découper-----

**Bulletin d'inscription au stage de Limousinerie du 12/10/03**

Nom, Prénom : .....

Adresse : ..... Tél : .....

Ci-joint un chèque de.....